



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	18

Le mardi 12 septembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

DELIBERATION N° 148/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : André IPERT à Michel BRAUN.

OBJET :

Demande de subvention au Département relative à une mission architecte pour le réaménagement du centre-bourg de Breil-sur-Roya

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de procéder à une étude de programmation / Assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les interventions à entreprendre sur les bâtisses du vieux village de Breil-sur-Roya, sises sur les parcelles n° 572/565 et 167/169/170/566.

Cette mission architecte consiste à établir une liste de possibilités architecturales, réalisée au cas par cas et prenant en compte l'état des lieux et expertises déjà réalisées sur ces bâtisses, ainsi que l'évaluation des possibilités de protection des bâtis existants, avec simulations volumétriques de démolitions partielles ou totales, par une intégration dans la volumétrie du vieux village.

Le montant de cette opération est de 8 100 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide du Département à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la Demande de subvention au Département relative à une mission architecte pour le réaménagement du centre-bourg de Breil-sur-Roya

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : MISSION ARCHITECTE POUR LE REAMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

DEPENSE :

Montant 8 100 € HT

RECETTES :

DEPARTEMENT 80 % 6 480 €
PART COMMUNE 20 % 1 620 €

TOTAL TTC : 9 720 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/09/2023

Le Maire,

Sebastien OLHARAN

The official seal of Breil-sur-Roya is circular, featuring the coat of arms in the center. The text 'Maire de BREIL SUR ROYA' is written around the perimeter, and the number '06540' is at the bottom. A blue ink signature is written over the seal.